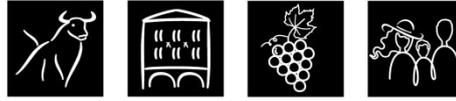


Département du GERS

\*\*\*\*\*

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



*Pays d'Armagnac*

Extrait du registre des Délibérations du Comité  
Syndical du 8 février 2021

**Date de la convocation**  
02/02/2021

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>15</b>
<b>Nombre d'excusés</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>2</b>
<b>Vote</b>	
- <b>POUR</b>	<b>17</b>
- <b>CONTRE</b>	<b>0</b>
- <b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le

11/02/2021

Et publication le

11/02/2021

Date d'affichage

11/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit février à 15h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie d'Eauze sous la présidence de M. Michel GABAS.

**Présents** : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, DUCLAVE Jean, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, Carole ROLANDO (suppléante de TINTANÉ Isabelle),

**Excusés** : M. CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DURONT Didier

**Procurations** : M. TOUHE-RUMEAU Christian à M. Michel GABAS  
Mme CAILLAVET Isabelle à Barbara NETO

A été nommé **secrétaire de séance** :  
Mme Marie-Claude MAURAS

**Délibération N°13 – 08/02/2021 – 7-1**

Nature de l'acte : 7.1

Renouvellement de la convention d'adhésion SABI  
(service d'assistance budgétaire et informatique) du  
centre de Gestion du Gers

Monsieur Le Président rappelle à l'Assemblée que le PETR a signé une convention d'adhésion au Service d'Assistance Budgétaire et Informatique (SABI) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gers. Le CDG assure l'assistance de proximité ainsi que la formation des utilisateurs des progiciels COSOLUCE.

Le service d'assistance donnant entière satisfaction, le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à prolonger la convention d'adhésion pour une durée de 3 ans

**Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 17 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :**

- **AURORISE Monsieur Le Président à prolonger la convention d'adhésion au Service d'Assistance Budgétaire et Informatique (SABI) du Centre de Gestion du Gers pour une durée de 3 ans, jusqu'au 31/12/2023**
- **AUTORISE Monsieur Le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision**
- 
- **DECIDE d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires au budget du PETR.**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
M . Michel GABAS**

